

Christian Bataille revient sur la future carte électorale aux législatives

« Un découpage honnête »

► Samedi dernier, au Journal Officiel, a été publié un projet d'ordonnance du gouvernement relatif au découpage électoral des circonscriptions législatives. « *Un découpage qui ramène le nombre de circonscriptions de 24 à 21 dans le département du Nord* », souligne Christian Bataille, député PS de la 22^e circonscription. Circonscription qui deviendrait la 12^e en 2012 si l'ordonnance du gouvernement est acceptée par le parlement. Une situation que déplore Christian Bataille. « *Le département du Nord souffre déjà suffisamment. On va créer des Français de l'étranger qui auront des députés et nous en payons le*

prix. »

D'autre part, le député socialiste considère que le gouvernement a rendu une copie honnête. « *Le découpage des circonscriptions est un exercice républicain difficile. Je ne suis pas de ceux qui vont crier au charcutage. La refonte de la carte électorale était nécessaire puisqu'elle datait de 1986. L'équilibre républicain a été respecté. La 18^e balancera plus à droite. La 12^e, plus à gauche. De toute façon, ce seront toujours les électeurs qui trancheront.* »

En ce qui concerne son avenir en tant que député, Christian Bataille avoue voir « *l'avenir avec la sérénité du parlementaire qui fait son tra-*

Les communes de la circonscription

La 22^e devient la 12^e

► La 22^e circonscription du Nord serait amenée à disparaître si le découpage est validé. Elle deviendrait la 12^e circonscription du Nord. Le canton du Cateau serait alors rattaché à la 18^e circonscription. Les cantons de Carnières et Solesmes seraient intégrés à la 12^e qui regrouperait donc les cantons de Carnières et Solesmes, ceux d'Avesnes-sur-Helpe Sud, de Berlaimont, d'Hautmont, de Landrecies et les cantons du Quesnoy ouest et est. Une circonscription allant des portes de Cambrai à celles de Maubeuge, qui regrouperait 8 cantons, 120 communes et 130 000 habitants.

vail à Paris et qui est proche de la population de sa circonscription. Pour 2012, tout dépendra de ma volonté à me représenter après cinq mandats. Cela dépendra aussi de

la confiance que m'accorderont mon parti et les électeurs. » En clair, il reste trois ans à Christian Bataille pour œuvrer sur la 22^e circonscription.